

Projet de territoire-2021-2023

Après leur élection en 2020, les élus du Grand Périgueux ont choisi de poursuivre et terminer les projets engagés lors du précédent mandat (2014-2020). En parallèle, ils construisent un nouveau projet de territoire pour 2030.

Dessiner ce que sera le Grand Périgueux en 2030

Pour dessiner ce que sera le Grand Périgueux en 2030, les élus souhaitent lancer en 2022, une grande concertation/consultation participative avec les habitants, les acteurs locaux qui se déroulera jusqu'à la fin 2021.

L'objectif visé est d'adopter un projet final début 2023.

Du travail des élus, plusieurs thèmes se détachent : les mobilités douces, l'accès aux services de santé et plus largement à l'ensemble des services en milieu rural, l'agriculture et le tourisme de proximité.

Un nouveau projet de territoire pour la période 2021-2023

Transition écologique

Ce projet de territoire du Grand Périgueux fait de la transition écologique, le fil rouge des orientations des élus de l'agglomération.

Le Grand Périgueux s'est engagé dans l'élaboration d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique, en cohérence avec la démarche de projet de territoire engagée.

4 grands ensembles d'orientations

Sur une soixantaine d'actions recensées, une dizaine sont issues du projet de mandat 2014-2020.

4 grands ensembles d'orientations sont définis, constituant ainsi le cadre stratégique du Contrat de Relance et de Transition Ecologique :

- › La connectivité du territoire et son désenclavement
- › Le développement économique et touristique
- › La cohésion sociale, environnementale et territoriale
- › La gouvernance et la démocratie locale

Concertation entre élus

Une large place a été laissée aux débats et échanges avec l'organisation de plusieurs séances dédiées, préalables au Bureau Communautaire et au Conseil Communautaire.

- › Un groupe de travail composé des vice-présidents concernés (cohésion territoriale, urbanisme, transition écologique) et de représentants des groupes politiques s'est réuni à 5 reprises entre novembre 2020 et janvier 2021.
- › Un travail des groupes politiques a été réalisé à l'occasion de réunions dédiées.
- › Plusieurs réunions du conseil exécutif ont abordé ce projet en février et mars 2021.

Terminer le projet de mandat 2014-2020

Le Président et les élus du Grand Périgueux avaient établi en 2014 le Projet de mandat, fruit de plusieurs ateliers de travail et de séminaires pour 5 ans, de 2014 à 2020.

Plusieurs priorités avaient été fixées par les élus de l'agglomération pour les prochaines années :

- › Améliorer la mobilité
- › Equilibrer le développement
- › Promouvoir les talents
- › Renforcer la dynamique économique
- › Valoriser les patrimoines
- › Conforter la qualité de vie
- › Développer les solidarités
- › Être au service de l'humain



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

05 53 35 86 00

› CONTACT